REPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
Et DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Circulaire du Ministre N° 40/2019 du 22 OCT. 2019

A

Mesdames et Messieurs les Présidents des Universités,
Monsieur le Directeur Général Etudes Technologiques (DGET),
Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux centraux du Ministère,
Mesdames et Messieurs les Directeurs et Doyens des Etablissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche

Objet :Fonds structurants pour le renforcement des capacités de gestion pédagogique, administrative, financière et de vie universitaire des établissements d'enseignement supérieur et de recherche : PAQ-DGSE.

Les Assises nationales de la réforme (*décembre 2017)* ont conforté l'appétence des principaux acteurs de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique à mettre en œuvre rapidement la réforme et en priorité les résolutions consensuelles qui en ont émané. En particulier, la modernisation du système d'enseignement supérieur et son harmonisation avec les meilleures pratiques managériales internationales en termes d'autonomie, de redevabilité et de performance ont été des recommandations phares de la réforme.

Le Projet de modernisation de l'Enseignement Supérieur en soutien à l'Employabilité « PromESsE » vise l'amélioration de l'employabilité des diplômés de l'enseignement supérieur et le renforcement de la gestion de l'enseignement supérieur.

Entre mai 2017 et octobre 2019, le MESRS a lancé 19 appels à projets thématiques soutenir des initiatives qui répondent aux objectifs d'amélioration de l'employabilité. Ces mesures incitatives sont financées par des Fonds compétitifs d'innovationdu PAQ-PromESsE. A cette date, 175 projets innovants bénéficient de ces fonds, dont 20% portés par les jeunes universités publiques.

Pour être pérennes, ces mesures incitatives visant une meilleure employabilité nécessitent un système d'enseignement supérieur moderne, des institutions universitaires étroitement liées au marché du

Ministre de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Slim Khalbous

travail et dotées d'un modèle de gestion et de gouvernance adapté, alliant proactivité et redevabilité.

Dans ce cadre, le MESRS a lancéde nouvelles initiatives structurantes, notamment pour :

1) **L'amélioration de la qualité des services des Offices des Œuvres Universitaires** (PAQ-PrOOUes), ces derniers étant des acteurs clés dans la vie universitaire et contribuent activement au développement des aptitudes, des initiatives et de la réussite universitaire des étudiants ;
2) **L'orientation du système managérial des structures de la recherche-innovation vers davantage de performance** par la mise en place de systèmes de management de la Qualité (SMQ) et de l'Innovation au sein des Centres de Recherche et des Structures de Soutien(PAQ-CR2S) ;
3) Le **Développement de la Gestion Stratégique des Universités** (PAQ-DGSU) avec l'objectif de faciliter et d'accélérer leur migration vers davantage d'autonomie institutionnelle, de redevabilité et de performance.

Dans le cadre du PAQ-DGSU, les universités ont été invitées à définir leurs propres axes de développement, en fonction des opportunités locales, nationales et internationales et en conformité avec les priorités de la Réforme. Les besoins couverts par le PAQ-DGSU sont génériques à tous les établissements d'enseignement supérieur et de recherche relevant d'une université et déclarés de première priorité.

En articulation avec le PAQ-DGSU et en complémentarité avec celui-ci, le Ministère engage un nouveau Fonds structurant destiné aux Établissements d'enseignement supérieur et de recherche publics (EESR) et aux Instituts Supérieurs d'Études Technologiques (ISET),dans le but de soutenir leurs propres projets de modernisation et de renforcement des capacités de gestion pédagogique, administrative, financière et de vie universitaire, le **PAQ-DGSE**.

Le PAQ-DGSU et le PAQ-DGSE se renforcent mutuellement pour répondre aux priorités de développement des Universités et des EESR, tels qu'inscrits dans leurs Plans d'Orientation Stratégiques.
Compte tenu de l'importance que revêt cet appel à propositions, mesdames et messieursles Président(e)s d'Universités, monsieur le DirecteurGénéral dela DGET et mesdames et messieurs les Doyenset Directeurs des établissements d'enseignement supérieur et de recherche sont invités à tout mettre en œuvre pourprésenter des projets pertinents et pour le succès de cette nouvelle initiative.

Avec mes vœux de plein succès aux candidats !

Ministre de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Slim Khalbous

République Tunisienne
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique